

Avant-propos de la rédaction

Autor(en): **Guénette, Alain Max**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **73 (2015)**

Heft 4

PDF erstellt am: **01.03.2021**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

Comme il est devenu de coutume, la revue confie à la Banque cantonale de Genève la confection du dossier principal de la dernière livraison de l'année, confirmant sa vocation et son positionnement de revue double-public. La frontière supposée entre théorie et pratique s'estompe au profit d'abord concrets des questions économiques et sociales, politiques aussi cela va de soi. Ce dossier est conforme à la vocation de la revue dans le sens où son contenu offre à nos lecteurs et lectrices des réflexions de bon niveau académique dans un style abordable, signe de politesse à l'âge d'internet.

L'«entreprise» est au cœur de ce numéro, l'entreprise familiale notamment représentant pas loin de nonante pour cent des entreprises suisses, apprend-on. Une entreprise posée comme un collectif d'innovation plutôt que comme un simple opérateur n'ayant pour but que d'engendrer du profit comme le prétendent parfois des économistes qui ne quittent pas leur fauteuil, pour reprendre une remarque d'Herbert Simon, et qui semblent n'avoir pas intégré la notion de «rationalité liée» («*Bounded Rationality*») (1983, trad. [1947]).

Le dossier dirigé par Hélène de Vos Vuadens semble bien renvoyer aux travaux de l'historienne Hélène Vérin à travers son ouvrage *Entrepreneurs, entreprise: histoire d'une idée* (2011 [1982]). L'auteure y met notamment l'accent sur les différents rôles joués par les entrepreneurs, savoir: celui qui outrepassa ses droits, celui qui œuvre pour mener un projet illicite, celui qui entreprend une affaire dont le prix a été prédéterminé, celui qui mène une expédition. Où pointent successivement les termes de justice, de politique, d'argent et de guerre. On retrouvera certainement tous ces rôles dans ce dossier riche de ses entrées différentes, potentiellement contradictoires. On y appréciera, comme en toile de fond, le conflit entre une vision de l'entreprise relevant de l'affrontement du risque et celui relevant de l'analyse stratégique. Un article de type managérial y coïncide qui traite du style de «dirigeance» en matière de pérennisation de l'action entrepreneuriale (Christine Blondel). Un autre de même, de type entrepreneurial quant à lui, nous plonge dans les incertitudes de l'innovation de rupture (Elmar Mock). D'autres abords et traitements permettront au lecteur et à la lectrice de construire leur propre entendement de cette idée d'entreprise et d'entrepreneur dont la fonction est sans doute fondamentalement contestataire (donc risquée), comme le rappelle Hélène Vérin et comme le suggère Hélène de Vos Vuadens.

Des articles ajoutent à l'intérêt de ce numéro. Nicoleta Acatrinei nous livre un condensé de sa thèse soutenue il y a peu de temps à l'Université de Lausanne. La motivation est un sujet vieux comme le monde, presqu'éculé mais qui reprend des couleurs au fil de crises. Chaque époque apporte, en effet, son lot de situations inédites que les responsables d'entreprises se doivent d'affronter. Ces derniers font actuellement face à des cycles économiques, à des crises conjoncturelles de plus en plus rapprochées. Tel est probablement l'inédit de la situation actuelle. Se posent alors des questions renouvelées autour de la motivation et de l'engagement des personnels. Dans une situation de crises économiques de plus en plus rapprochées qui perdurerait: comment assurer la motivation et l'engagement lors de reprises d'activité? Comment gérer le stress provoqué par ces «à coup», tant en termes de motivation

des personnels « survivants », que de motivation des personnels réengagés ? Comment gérer la reconstitution d'équipes du point de vue des services ou des directions des Ressources humaines, lors de reprises d'activité ? Sans oublier les cas où les changements de directions ajoutent à la confusion ?

Nicoleta Acatrinei s'attaque à la question de la motivation à nouveaux frais. Usant de moyens statistiques modernes, elle réinterprète les frontières entre « motivation intrinsèque » et « motivation extrinsèque » et analyse les moteurs de la motivation dans divers contextes de services publics. Son apport ne s'y limite cependant pas.

La notion d'« entreprise » est au cœur de ce numéro, avec celle de « risque », appréhendée essentiellement en termes financiers et d'innovation. Il peut l'être aussi en termes de travail où la notion d'usage est comme en innovation centrale. Travailler nous rappelle Louis Durrive au cours d'une rencontre, consiste en effet à faire usage de soi et des autres.

Divers comptes rendus de livres en lien avec les sujets sont postés en fin de l'ouvrage de cette livraison qui renvoient à certains thèmes traités dans les deux premières parties.

Pour la rédaction,

Rédacteur invité, Alain Max Guénette, Haute école de gestion Arc